

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a prononcé la limitation volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Jean-Pierre Frenette (membre no 25349) dans les domaines de la protection incendie et de la mécanique du bâtiment.

L'ingénieur Frenette dont le domicile professionnel est situé à Laval, s'est engagé à ne plus exercer dans ces domaines le 24 février 2009. Depuis cette date, il n'est plus autorisé à y exercer des activités.

